

REVUE DE PRESSE « déchets »

Mai 2021

”Reproductions effectuées par « Organom » avec l'autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC - 20, rue des Grands Augustins - 75006 PARIS). Le document reproduit est une œuvre protégée et ne peut à nouveau être reproduit sans l'autorisation préalable du CFC.”



SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

SOMMAIRE

Actualités nationales :

« Objectif : zéro déchets plastiques en 2040 » (page 2)

Le Progrès - 5 mai 2021

« Fruits et légumes : trop de gaspillage » (page 3)

Le Progrès - 11 mai 2021

« La moitié des Français sont passés en extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers » (page 4)

Actu-environnement.com - 31 mai 2021

Territoire d'Organom :

« Quand la nature devient une poubelle à ciel ouvert » (page 5)

Le Progrès - 9 mai 2021

« Le paillage investit les espaces verts » (page 6)

Bugey-Côtière - 13 mai 2021

« Quelle solution contre les gaspillage alimentaire » (page 7)

Le Progrès - 14 mai 2021

« Les élèves de dix écoles primaires savent désormais trier et éviter les déchets » (page 8)

Le Progrès - 28 mai 2021

5 mai 2021

ENVIRONNEMENT

Objectif : zéro déchets plastiques en 2040

Un décret fixe les jalons pour sortir du tout plastique à l'horizon 2040. Avec une première étape : la diminution de 20 % des déchets plastiques à usage unique en 2025. Ne prévoyant pas de sanctions, le gouvernement mise sur le volontarisme des industriels.

C'est la première étape pour parvenir à zéro déchets plastiques en 2040.

Le décret 3R (comme Réduire-Réutiliser- Recycler) fixe un objectif de 20 % de réduction des emballages plastiques à usage unique d'ici à fin 2025. Le texte prévoit aussi de « tendre vers une réduction de 100 % des emballages en plastique à usage unique « inutiles », tels que les blisters plastiques autour des piles et des ampoules », d'ici à fin 2025. Et il demande 100 % de recyclage des emballages en plastique à usage unique d'ici au 1^{er} janvier 2025. Chaque année, en France, quelque 2,2 millions de tonnes de plastique sont mises sur le marché (bouteilles,



Chaque année, en France, 2,2 millions de tonnes de plastique sont mises sur le marché. Photo Julio PELAEZ

tubes de dentifrice, bidons de lessives, emballages alimentaires). Avec très peu de réemploi et un faible taux de recyclage (27 %).

Un projet ambitieux

La loi antigaspillage, adoptée en 2020 et dont ce décret est la suite, vise à les réduire au maximum.

Le projet est ambitieux. Mais les moyens pour y parvenir sont essentiellement incitatifs (avec un accompagnement des entreprises via le plan de relance notam-

ment). Aucune sanction n'est prévue si les objectifs ne sont pas atteints en 2025. « Nous nous inscrivons dans la loi et le droit européen, qui prévoit la libre circulation des biens » et ne permet pas de sanction, explique le ministère de la transition écologique et solidaire.

Il espère mettre à profit la future présidence française de l'Union européenne pour « prévoir des mesures plus contraignantes. »

E.B.

CONSUMMATION

Fruits et légumes : trop de gaspillage

Les fruits et légumes représentent 42 % du gaspillage alimentaire. 60 % des consommateurs les jettent régulièrement à la poubelle. Les plus gaspilleurs sont les jeunes, selon une enquête YouGov pour l'application Too Good To Go.

Six Français sur 10 mettent des fruits et légumes à la poubelle. Les plus gaspilleurs sont les jeunes : 87 % des 18-24 ans avouent qu'ils en jettent, la plupart du temps parce que le produit s'est abîmé ou est devenu moins appétissant. Ces chiffres montrent qu'il reste beaucoup de progrès à faire pour parvenir à l'objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici à 2025.

On jette en France chaque année l'équivalent de 150 kilos de nourriture consommable par habitant. Les consommateurs sont responsables d'un tiers du gaspillage, autant que les producteurs, tandis que 14 % des pertes se produisent au niveau de la distribution et 21 % au niveau de la transformation.

Les fruits et légumes représentent 42 % du gaspillage alimentaire. Un tel niveau est choquant alors qu'une personne sur dix en France a du mal à se nourrir et que les épi-



Les consommateurs sont responsables d'un tiers du gaspillage, autant que les producteurs. Photo Julio PELAEZ

sodes de gel répétés de cette année vont sérieusement impacter la production.

Bananes et salades à la poubelle

« Il y a un gros travail de sensibilisation à faire », explique Lucie Basch, présidente de Too Good To Go. Neuf millions de Français ont téléchargé cette application qui permet aux commerçants d'écouler leurs invendus et aux consommateurs de sauver des produits de la poubelle.

« J'ai été surprise par le fait que ce sont les jeunes qui jettent le plus des

fruits et légumes à la poubelle, alors que les jeunes générations sont très sensibilisées à l'environnement », observe la cofondatrice de la startup à la pointe de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les fruits et légumes les plus gaspillés sont les salades, les bananes et les carottes, d'après l'enquête réalisée pour Too Good To Go (*). « La salade et les bananes sont des produits particulièrement fragiles. Le gaspillage vient du fait que les produits ont en partie mûri ou moisi, alors qu'il suffit de couper la partie avariée. Il faut apprendre aux con-

sommateurs les bons réflexes pour que ces denrées finissent dans les assiettes et non à la poubelle ».

Moins de pertes grâce au Covid

Un peu plus d'un Français sur trois cuisine ou congèle les restes pour éviter de les jeter, et 10 % des consommateurs les partagent avec leurs proches ou des voisins.

Chez les producteurs, la qualité esthétique des fruits et légumes est responsable de 17 % du gaspillage. D'où les initiatives pour valoriser les produits « moches » mais aussi bons et consommables que les autres.

En privilégiant la filière française, la crise du Covid-19 a permis de réduire de moitié les pertes de fruits et légumes chez les producteurs tricolores. « Ils ont jeté beaucoup moins de fruits et légumes en 2020 », se réjouit Lucie Basch. Elle craint cependant un retour à « l'anormal » si les consommateurs finissent par reprendre leurs habitudes.

L.C.

(*) Enquête YouGov pour Too Good To Go réalisée les 20 et 21 avril auprès de 1 003 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus.

31 mai 2021

La moitié des Français sont passés en extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers

Dorénavant, 35 millions de Français, soit plus de un sur deux, peuvent trier l'ensemble de leurs emballages ménagers dans le bac jaune, annonce Citeo. L'éco-organisme en charge de la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les emballages ménagers et les papiers ambitionne de « *couvrir l'ensemble du territoire d'ici deux à trois ans* ».

Initialement, en 2018, l'entreprise prévoyait que 34 millions de Français puissent trier tous leurs emballages (hors verre) dès janvier 2020. Mais début 2020, seulement 27 millions de Français étaient passés en extension des consignes de tri. Citeo annonçait alors atteindre l'objectif de couverture de la moitié des Français mi-2020.

Deux régions se démarquent avec des taux de couverture élevés : les Pays de la Loire, avec plus de 80 % de la population en extension des consignes de tri, et la Corse, qui est totalement couverte par les nouvelles règles de tri. À l'inverse, l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Centre-Val de Loire, le Grand Est et les Hauts-de-France affichent toutes un taux de couverture inférieur à 40 %.

Soixante des 170 centres de tri répartis en France ont été modernisés et sont en mesure de trier tous les emballages. En 2021, Citeo poursuivra le déploiement de son plan de performance des territoires qui s'étend sur la période 2018-2022. Cent-quatre-vingt-dix millions d'euros seront consacrés à ce programme au cours des 18 prochains mois.

En moyenne, l'extension des consignes de tri fait progresser de 3 kg le poids d'emballages recyclés par habitant.

Philippe Collet, journaliste
Rédacteur spécialisé

9 mai 2021

ATN

Quand la nature devient une poubelle à ciel ouvert

Nombreuses sont les communes qui organisent des nettoyages de printemps. Des opérations de dépollution de la nature qui exaspèrent les participants, car les incivilités incessantes dépassent parfois la bonne volonté des initiatives citoyennes.

Aujourd'hui, on serait presque étonné de ne pas tomber sur des débris dans un fossé, au bord d'un cours d'eau ou sur un sentier en forêt. Tendances 2020-2021, les masques qui jonchent les sols des forêts, des champs ou des trottoirs. Les pages du Progrès sont remplies d'articles relatant la colère d'élus ou de bénévoles face à la quantité de déchets jetés. Électroménager, mobiliers anciens, électroniques, gravats, jouets, etc. Tout est possible.

« Nous ne sommes pas loin des 9 à 10 tonnes de déchets »

Certains ne se privent pas d'aller déposer leurs encombrants dans des propriétés, comme à Saint-Paul-de-Varax en avril. Le propriétaire a retrouvé, à l'entrée de son bois, des jouets pour enfants, un téléviseur et autres plaisirs. Et mercredi 5 mai, le service propreté de Nantua a dû ramasser un cadre de lit avec son matelas, route du Port.

Vert comme Terre, une association qui se charge de dépolluer la nature dans le Haut-Bugey, a repéré plusieurs lieux de



Toutes les déchetteries n'acceptent pas les pneus. Parfois, on les retrouve en forêt, comme ici à Seillon sur le parking du Gros Chêne. Photo d'archives Progrès/Catherine AULAZ

dépôts sauvages. « Il y a des coins à l'abri des regards, ce sont souvent les mêmes endroits, comme le chemin de la Caserne à Bellignat », indique Ernest Cesko, membre permanent de l'association. « Depuis notre création en 2019, nous avons ramassé 35 000 déchets autour de l'agglomération du Haut-Bugey. Je pense que nous ne sommes pas loin des 9 à 10 tonnes. »

L'assistanat pour trier ses déchets

La paresse de certains est parfois poussée à son paroxysme, comme à Apremont dans le Haut-Bugey. « Il y a des gens

qui déposent leurs sacs aux pieds des bacs de tri, sans les trier », s'indigne le maire, Claude Doche.

À Bourg-en-Bresse, ce sont les agents qui doivent travailler plus pour s'assurer que la collecte des déchets fonctionne correctement. Il y a un double passage des services : un premier pour récupérer ce qui a été abandonné à côté des conteneurs semi-enterrés. Et, dans un second temps, pour vider sans encombre les colonnes de tri.

Mais la paresse et l'incivilité de certains ne justifient pas tout. Des habitants dénoncent les passages limités en déchetterie ou l'inscription systématique auprès des communes.

Le maire de Montluel, lui, pointe du doigt la lourdeur et la complexité administrative pour accéder à une déchetterie.

« Les familles chargent leurs voitures et une fois qu'ils se trouvent devant la déchetterie, ils apprennent qu'ils doivent s'inscrire au préalable », illustre Romain Daubié. En attendant de trouver des solutions pérennes (lire par ailleurs), les Aindinois participent, à leur échelle, à la dépollution des paysages locaux. De quoi éviter au département de devenir une décharge à ciel ouvert.

Solène BELATROUS

Des brigades vertes pour limiter les décharges sauvages

Si on peut compter sur des associations telle Vert comme Terre pour dépolluer la nature, les collectivités locales peuvent aussi se montrer efficaces.

Les brigades vertes séduisent de plus en plus les villes. À Oyonnax, quatre agents de surveillance de la voie publique (ASVP) arpentent les rues, parcs et jardins pour contrôler et dissuader les actes d'incivilités. Jean-Luc Roux, conseiller délégué à la politique des déchets à la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), serait aussi favorable à ce genre de police répressive. Pour l'instant, pas de brigades mais des agents de l'unité cadre de vie circulent le jeudi matin, à Bourg-en-Bresse, pour constater le respect ou pas des consignes de tri.

Sans avoir recours à la brigade environnementale, le maire de Montluel a dissuadé quelques délinquants. Notamment avec l'installation de la vidéosurveillance et avec des caméras portatives. Elles se sont révélées efficaces lorsque Romain Daubié a retrouvé l'entreprise qui avait déposé des déchets dans sa ville. Il avait publié une vidéo le voyant rassembler les preuves contre la société. Devant les faits, celle-ci a avoué et s'est retrouvée avec ses immondices devant le pas-de-porte de l'entreprise. « C'est une action redoutablement efficace », se félicite l'édile. Depuis, il n'a pas eu de dépôts sauvages sur le territoire de sa commune.

Il existe aussi des déchetteries mobiles dans les agglomérations du



La brigade environnementale d'Oyonnax est en place depuis fin mars. Photo Progrès/Alexandre PSALTOPOULOS

Haut-Bugey et de Bourg. Gratuitement, les habitants des collectivités peuvent déposer leurs encombrants ou déchets verts devant

leur domicile. Au sein de la CA3B, c'est tous les deux mois que les camions font le tour des communes de la CA3B.

13 mai 2021

Environnement

Le paillage investit les espaces verts

“Aussitôt coupé aussitôt paillé.” La ville recycle désormais ses déchets verts pour le bien de ses sols grâce à la technique du paillage.

Agir pour l'environnement, pour la terre, ne réclame parfois pas de plus grands projets que de réutiliser plutôt que jeter. Et ce qui peut être bon pour les jardins des particuliers peut l'être autant pour les espaces verts de la ville. En ce sens, la commune de Montluel emploie désormais la technique du paillage pour préserver et nourrir ses sols, arbres et arbustes. Tout simplement, il s'agit de passer au broyeur les déchets d'élagage issus de la coupe des arbres et de répartir la matière obtenue au pied des arbres et des massifs d'arbustes.

Réduction de la consommation en eau et limitation de la prolifération des mauvaises herbes

L'intérêt de cette technique est d'abord la réduction considérable de la consommation d'eau. Le paillis conserve l'humidité et réduit le volume d'eau qui s'évapore naturellement. L'arrosage devient beaucoup moins fréquent, la terre se dessèche moins vite ; le gel l'at-



Au Casard, comme dans les autres massifs communaux, le paillage est réalisé à partir du broyage des tailles effectuées par la commune (droits réservés)

taque aussi moins profondément en hiver. Le paillage limite la prolifération de mauvaises herbes tout en favorisant la vie du sous-sol en apportant de nombreux nutriments en matière organique lors de sa décomposition. À Montluel, l'écologie rime aussi avec économie. Économie au sens financier (ce n'est pas pour rien que le poste d'adjointe aux finances s'accompagne de la fonction environnement) : *“L'investissement du broyeur de ces dernières années répond aux valeurs d'une économie responsable et s'inscrit dans une politique de développement durable”*, déclare le communiqué de

presse de la mairie. Les coûts de traitement en déchetterie en deviennent ponctuels et limités, idem pour la consommation de carburant pour les déplacements des techniciens de la ville. Économie est aussi faite en matière de temps. Le paillage déposé n'est à renouveler que tous les trois ans dans les différents massifs ou aux pieds des arbres de Montluel, Jailleux et Cordieux. Un gain de temps précieux pour les équipes des espaces verts qui, *“remplissent cette mission avec attention, car le paillage doit respecter certaines règles de mise en place pour avoir une efficacité optimale.”* ■ F.D.

14 mai 2021

BOURG-EN-BRESSE

Quelle solution contre le gaspillage alimentaire ?

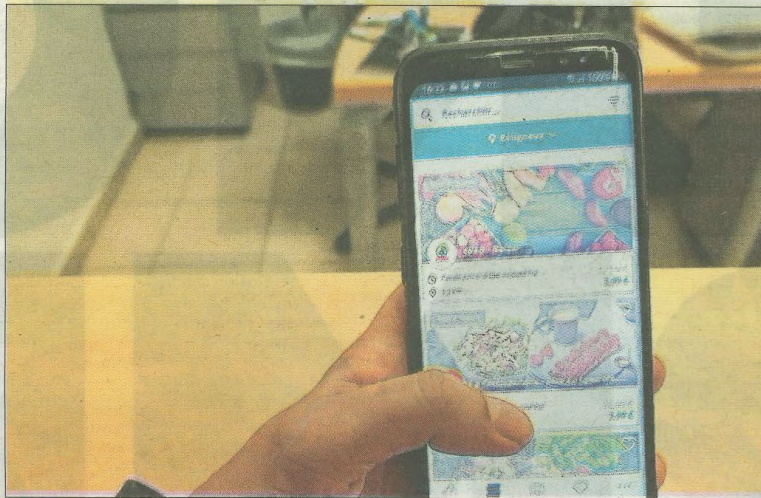
20 kg de nourritures jetés par Français. Des commerces parfois blâmés de jeter des aliments encore consommables. Des applications comme Too good to go aide les commerçants à lutter contre le gaspillage alimentaire en vendant à moindre coût des produits alimentaires.

Et si tous les Bressans luttèrent contre le gaspillage alimentaire à leur échelle ? La CA3B aidée par la loi Agriculture et alimentation promulgue le « doggy bag » dans les restaurants. Avec le label « Gourmet bag », les restaurateurs proposent à leurs clients de repartir avec leurs plats inachevés. Sur 205, établissements, une vingtaine a adopté cette marque française. « Mais pour les autres, cela ne veut pas qu'ils ne proposent pas de solution pour les restes » précise l'Agglomération.

La lutte contre le gaspillage se fait aussi au bout des doigts. Grâce à l'application Too Good to go, les consommateurs burgiens peuvent commander des paniers d'aliments à petits prix. Il peut s'agir de produits frais comme à Carrefour Market, de viennoiserie avec l'Hôtel Mercure de Bourg, ou de pâtisserie, pain avec Les Trois épis. Mais attention, les paniers partent vite ! « Nous avons beaucoup d'utilisateurs, affirme Luisa Ravoyard de service relation presse de l'application. Dès qu'un panier est mis en ligne sur l'appli, il est quasiment sûr que son lot partira directement. » Les prix bas attirent aussi les clients : les paniers vendus ne dépassent généralement pas les cinq euros.

« Nous ne jetons plus de viennoiserie depuis 2019 »

« Aujourd'hui, nous avons mis deux paniers en vente à 2,49 €



L'application recense tous les commerçants qui proposent des paniers. Photo Progrès/Lisa SANCHEZ

Les plantes également sauvées de la poubelle

Les plantes aussi peuvent éviter d'atterrir à la poubelle. Au lieu de casser les prix ou de jeter leurs invendus, VillaVerde a préféré déposer des annonces sur Too good to go. En s'inscrivant sur l'application en 2019, le magasin a sauvé 3 394 paniers. Les végétaux mis en lignes sont soit défraîchis, soit abîmés ou déjà trop fleuris pour rester en rayon. Les paniers sont composés de plantes d'intérieur et depuis l'automne, de plantes extérieures.

Il ne suffit pas d'être un expert mais un passionné prêt à donner une seconde vie à son végétal. « Les prix sont vraiment intéressants pour chaque catégorie de plantes », expose Émilie Quivet, responsable fleuriste à VillaVerde. Pour les végétaux d'intérieur, un panier équivalant à 15 € est vendu à 4,99 €. Pour les plantes extérieures, les lots sont vendus à 5,99 € alors que la valeur de certains arbustes, arbres ou conifères peut dépasser le 40 €. » En ce moment les clients



Émilie Quivet, responsable fleuriste, prépare avec d'autres employés différents paniers de fleurs ou de plantes. Photo Progrès/Solène BELATROUS

trouveront des plantes estivales ou aromatiques. Attention cependant, les paniers sont surprises. Les clients peuvent seulement sélectionner la catégorie : plante d'intérieur, produit du terroir ou fleur. Mais les produits ne sont pas détaillés.

l'unité, explique une employée de Mercure Hôtel. C'est uniquement issu du petit-déjeuner avec une dizaine de viennoiseries. 1 100 paniers ont été sauvés depuis notre inscription sur l'application en 2019. Nous ne jetons plus nos produits » se réjouit

l'hôtelière. Pour Carrefour, ce sont les produits dates courtes (DLC) et les produits date de durée minimale (DDM) qui composent les paniers. « Ce sont des lots à 3,99 € qui ont une valeur de 15 € » décrit un employé de Carrefour Market au centre de

Bourg. Il s'agit parfois de viandes, poissons, produits de traiteur, fruits et légumes.

« Nous sommes en complément des associations caritatives »

Les associations caritatives de Meximieux craignaient l'arrivée

de ces applications anti-gaspi. Que les dons n'arrivent plus dans les banques alimentaires. « Nous rappelons que nous arrivons en second plan, en complément des associations caritatives » rassure Luisa Ravoyard. Carrefour Market Samaritaine affirme envoyer à la même fréquence, des dons de produits secs à la banque alimentaire de l'Ain, et aux Restos du cœur. À Dole, les utilisateurs de l'application se plaignaient de la carence de commerçants participants. Trop peu de paniers proposés à leur goût. Mais, l'attachée de presse défend son application. « L'objectif, n'est pas que les commerçants produisent plus. L'application a été créée pour lutter contre le gaspillage pas pour inciter à la surproduction », insiste-t-elle.

Solène BELATROUS

REPÈRES

■ Quelques chiffres de Too good to go

Pour les villes de Bourg-en-Bresse, d'Oyonnax, d'Ambérieu-en-Bugey, de Miribel : 120 000 paniers ont été sauvés.

9 commerçants de la CA3B sont inscrits

8 commerçants de l'agglomération de la Plaine de l'Ain

8 commerçants de Haut Bugey agglomération

3 commerçants dans la Comcom de Miribel

3 400 utilisateurs de ces communes sont inscrits sur l'application.

• En France, depuis la création de l'application en 2016 :

9 millions de personnes ont téléchargé l'application

16 000 commerçants participent à la lutte anti-gaspi

24 millions de paniers alimentaires ont été sauvés

AGGLO DE BOURG

Les élèves de dix écoles primaires savent désormais trier et éviter les déchets



Les élèves de CM1 et CM2 de dix écoles ont répondu sans faute aux gestes élémentaires de tri.

Photo Progrès/Josette BESSET

Après un concours d'affiches sur le gaspillage alimentaire, où les élèves des écoles Alphonse Daudet, Vennes et Lazare-Carnot de Bourg-en-Bresse et des groupes scolaires de Biziat, Béréziat, Dagneux, Lent, Tossiat, Péronnas, et Replonges ont participé, Sébastien Marques, chargé de communication d'Organom est allé dans les classes expliquer le tri des déchets et la méthanisation.

Depuis trois ans, les élèves de CM1 et CM2 visitaient les installations de l'usine de traitement des déchets de la Tienne mais les restrictions sanitaires n'ont pas permis ce déplacement.

Mardi 25 mai, l'agent du Syndicat a terminé ses présentations à l'école de Tossiat. Les élèves ont découvert avec beaucoup d'enthousiasme l'enfouissement des déchets, le tri et le recyclage en électricité et

compost grâce à la méthanisation. Ils ont répondu sans faute aux questions sur le tri sélectif et ont découvert les recommandations faites sur les affiches des autres écoles participantes.

En fin de séance, chacun a reçu un sac contenant, une gourde, un miniguide des règles d'or pour « zéro déchet », un cube de stockage de piles et d'autres gadgets et flyers de mémorisation des préconisations énoncées.